

Grenoble, le 16 mai 2011



Communiqué de presse
**Position de l'ADTC sur le projet de ligne E de tramway
suite au Comité syndical du SMTC de ce lundi 16 mai 2011**

Au cours de son Comité syndical réuni ce lundi 16 mai, le SMTC a analysé les rapports de la commission d'enquête transmis par le Préfet de l'Isère le 21 avril 2011. Il a donné sa réponse aux deux réserves et aux huit recommandations de la commission d'enquête.

L'ADTC considère que l'avis favorable est une étape qui va permettre la Déclaration d'Utilité Publique et l'engagement des travaux de cette ligne E de tramway. L'ADTC soutient ce projet car elle estime qu'un réseau de lignes de tramway urbaines et périurbaines doit, à terme, desservir les trois branches du « Y grenoblois »

L'ADTC note avec satisfaction que dans les conclusions de la commission d'enquête, la recommandation n° 4 consacrée aux cycles et aux piétons mentionne explicitement la nécessité d'une concertation approfondie entre le SMTC et l'ADTC. L'ADTC considère en effet que le projet doit être amélioré sérieusement notamment sur les cours Jean-Jaurès et Libération et au niveau de la traversée de l'Isère à Porte de France. Cette réalisation marquant la voirie et l'espace public pour plusieurs dizaines d'années, doit permettre aux cyclistes de disposer d'aménagements continus et de qualité sur cet axe majeur de l'agglomération grenobloise.

L'ADTC regrette par contre que dans la recommandation n° 6 consacrée aux « Interconnexions des réseaux de transports publics », la commission d'enquête ne fasse mention que de la seule ligne 17. L'ADTC a effectivement fait des propositions pour que tous les usagers au-delà du futur terminus du tramway continuent à avoir une bonne desserte par les lignes 1 et 17, avec un parcours modifié.

Mais, pour l'ADTC il reste également nécessaire que la station « Félix Viallet » située au nord du croisement de la ligne E et de l'avenue Félix Viallet soit construite dès la réalisation de la ligne, et non dans une éventuelle phase ultérieure.

En effet, l'un des principaux griefs déjà faits par les usagers à propos de la « fusion des lignes de bus 1 et 3 » concerne l'absence de correspondance à ce croisement avec la ligne 34 et les lignes Transisère. C'est ce qui ressort d'une enquête menée par l'ADTC directement auprès des usagers de la nouvelle ligne 1. Ce problème d'absence de correspondance doit donc être traité dans le cadre de la ligne E.